

Qui peut signaler et où signaler En France, toutes les formes de violences verbales, physiques, psychologiques, sexuelles, économiques commises par un conjoint, concubin, partenaire lié par un Pacs ou un ancien conjoint, concubin ou partenaire sont INTERDITES et PUNIES par la loi.
 Tout individu qui est témoin d'une scène de violences par conjoint ou concubin ou qui recueille les confidences d'une victime de ces faits a la faculté de signaler l'existence de ces derniers.
 Vous constatez ou êtes confronté à une situation de maltraitance ou de mauvais traitements infligés à un enfant ou à un adulte en situation de fragilité (personne âgée, personne handicapée...), vous devez la signaler auprès des autorités compétentes.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



#NeRienLaisserPasser

CONTACTS NATIONAUX en cas d'urgence	
Le 114 par SMS pour solliciter l'intervention des services de secours	Le 3977 pour des faits de maltraitance commis à l'encontre des personnes âgées ou en situation de handicap , de 9h à 19h, du lundi au vendredi. Accessible aux personnes sourdes et malentendantes.
Le 112 numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne - 24h/24	Le code « masque 19 » dans toutes les pharmacies : il suffit à la victime de prononcer les mots « masque19 » auprès d'un pharmacien pour que celui-ci appelle les secours en toute discrétion.
Le 18 pour joindre les pompiers - 24h/24	« Ne frappez pas » une plateforme d'écoute pour les auteurs de violence : 08 019 019 11 . Cette ligne est ouverte du lundi au dimanche de 9 h à 19 h.
L'application gratuite App'elles permet aux femmes d'alerter et de contacter leurs proches, les secours, les associations ou autres ressources du territoire en cas d'urgence, de danger ou de recherche d'accompagnement. A télécharger.	Le 116 006 plateforme téléphonique d'aide aux victimes – 7j/7 et 365 j/an de 9 à 19h

Soutien téléphonique anonyme et gratuit pour les victimes de violence - Une écoute, de l'information immédiate et l'orientation vers le réseau de proximité pour un suivi individuel.	
Violences conjugales : 3919 , du lundi au samedi de 9h à 19h - Destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés	
SOS Viols Femmes : 0 800 05 95 95 du lundi au vendredi de 10 h à 19h.	La plate-forme arretonslesviolences.gouv.fr . 24h/24 7j/7
Enfants en danger, parents en difficultés	Composez le 119 , 24h/24 et 7j/7 depuis n'importe quel téléphone, fixe, mobile ou cabine téléphonique, en France et dans les DOM.

CONTACTS de PROXIMITÉ		
Organismes	Coordonnées & contacts	Lieux & Horaires
Police Nationale ou Gendarmerie	Composez le 17	33, Place du Clos - 84300 Cavaillon - Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h Permanence 24h/24 - 7 jrs/7
Police Municipale de Cavaillon	Tél. standard : 04 90 78 21 38 Email : secretariatpm@ville-cavaillon.fr	266, Avenue du Général de Gaulle - 84300 Cavaillon Ouvert du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Accueil téléphonique : lundi au samedi : 7h15 à 20h
Département de Vaucluse Pôle Solidarité	Tout public :	Espace Départemental des Solidarités - EDeS 04 90 06 48 70
	La victime est un(e) adulte vulnérable :	Cellule Vulnérabilité Adultes : 04 90 16 19 61 / 62 - vulnerabilite.adulte@vaucluse.fr
	La victime est un (e) enfant : Recueil des informations préoccupantes. Mener en urgence des actions de protection en faveur des mineurs.	Antenne de Liaison Enfance en Danger - ALED Tél : 0 800 084 001 n° vert public aled@vaucluse.fr - 04 90 16 19 61 / 62

LES DÉMARCHES

La victime souhaite avoir des conseils juridiques

CDAD - Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Vaucluse	Consultations gratuites d'avocats pour les victimes qui souhaitent avoir des conseils juridiques sur leur démarche - Tél : 04 32 74 74 90		
CCAS de Cavailon	Permanence d'information et d'orientation juridique - Tous les lundis de 9h 30 à 11 h 30 sans rendez-vous au CCAS		
CIDFF 84 Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	Accueil inconditionnel des victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Accompagnement de ces victimes dans leurs démarches (mise à l'abri, logement, démarches santé, démarches juridiques et judiciaires, démarches pour accompagnement socio-professionnel...)	Accompagnement des victimes Tél : 04 90 86 41 00 Mail : accueil@cidff84.org Discussion en ligne via Messenger et Facebook : Avignon CIDFF	Immeuble Le Vinci - 2 Place Alexandre Farnèse 84000 AVIGNON Accueil téléphonique de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.

La victime souhaite être informée, soutenue, accompagnée

EDeS Espace Départemental des Solidarités	Accueil et accompagnement social pour les victimes de violences intrafamiliales	Tél. Standard : 04 90 06 48 70	178, rue Marcel Pagnol - 84300 CAVAILLON Du lundi au vendredi de 8h30-12h/13h30-17h
CIDFF 84 Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles	Accueil inconditionnel des victimes de violences conjugales et intrafamiliales (mise à l'abri, logement, démarches : santé, juridiques et judiciaires, accompagnement socio-professionnel	Réf. du dispositif départemental d'accompagnement des victimes Tél : 04 90 86 41 00 Mail : accueil@cidff84.org	Immeuble Le Vinci - 2 Place Alexandre Farnèse 84000 AVIGNON Accueil des victimes par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 17h au 04 90 86 41 00
AMAV Association de Médiation et d'Aide aux Victimes	Accueil, écoute, soutien, accompagnement, information de toute personne s'estimant victime d'infraction pénale. Soutien psychologique. Accomp. en audience	Réf. du service d'aide aux victimes : Tél. 04 90 86 15 30 amav84@wanadoo.fr	110 Rue Aimé Autrand - 84000 AVIGNON Accueil téléphonique des victimes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Permanences : Commissariat de Cavailon, 33 place du Clos, tous les lundis de 14h à 17h - sur Rdv TGI d'Avignon, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h sauf mardi après-midi. TGI de Carpentras, le mardi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h45 à 17h.			

La victime doit bénéficier d'une prise en charge médicale A la suite de toute violence, il est judicieux de se rendre chez un médecin pour recevoir des soins et faire établir un certificat médical.

Cet écrit par un professionnel de la santé permet d'attester de l'existence de lésions traumatiques ou de symptômes traduisant une souffrance psychologique. Ces éléments seront déterminants dans le cadre d'une procédure judiciaire. Cette visite médicale permet d'obtenir des soins par un professionnel soumis au secret professionnel.

Pompier : 18 CHI Cavailon Lauris 119 av. Georges Clémenceau - Cavailon : 04 90 78 85 00	SAMU : 15 Urgences CHI 04 90 78 85 15	Urgence européenne : 112 Clinique SYNERGIA 235 Route de Gordes - Cavailon : 04 90 78 55 78
--	--	---

La victime veut déposer plainte La victime vient de subir des violences de la part de son conjoint ou de sa conjointe, de sa compagne ou de son compagnon. C'est une infraction pénale. Vous pouvez déposer plainte dans n'importe quelle gendarmerie ou dans n'importe quel commissariat du territoire national.

Police Nationale	Composez le 17 - Permanence 24 h/24 - 7 j/7	Place du Clos - 84300 Cavailon
Procureur de la République	Il est possible de saisir directement le Procureur de la République par un courrier recommandé avec accusé de réception, en détaillant les faits de violence. Monsieur Le Procureur de la République - 2 bd Limbert - 84078 Avignon CEDEX 9	

La victime décide de quitter son domicile, elle peut bénéficier d'un hébergement

Si la victime se sent en danger, elle peut quitter le domicile, seule ou avec les enfants. Il est préférable d'en avvertir la police ou la gendarmerie.

Espace Départemental des Solidarités	EDeS - Accueil et accompagnement social pour les victimes de violences intrafamiliales	Tél. Standard : 04 90 06 48 70 / 178, rue Marcel Pagnol - Cavailon
Service Intégré d'Accueil et d'Orientation du 84 - (SIAO)	Trouver un hébergement pour la victime De 8h30 à 12 h et de 13h à 17h, contactez le CCAS de Cavailon au 04 90 78 03 45 pour organiser le transport. En dehors de ces horaires, contactez le Commissariat ou les Pompiers de Cavailon	Composez le 115 -24h/24-et 7 jrs/7.
RHESO	Association qui accompagne spécifiquement les victimes de violences conjugales	Composez le 04 90 60 36 84 Le Mosaique, 55 Rue Alfred Michel 84200 CARPENTRAS - Du lundi au vendredi de 10h à 16h.